



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 septembre 2004

Acceptation du don de mesdemoiselles LEVRIER

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 septembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2004

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

M. Rodolphe CHALLET, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2004

DELIBERATION D20040337

Urbanisme & Affaires Immobilières

Acceptation du don de mesdemoiselles LEVRIER

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Mesdemoiselles Rose-Marie et Brigitte LEVRIER, domiciliées à ROCQUENCOURT dans le département des Yvelines, ont proposé, dans un courrier en date du 13 juin 2004, le don immédiat à la Ville de Niort d'un salon Empire doré comprenant les pièces suivantes :

- un canapé,
- deux fauteuils,
- trois chaises,
- une console demi-lune à colonnes ornées de bagues de cuivre ciselé,
- une grande glace dorée à ornements de têtes de bélier et caducées.

Le don de ce salon, ayant son origine dans la famille de Mesdemoiselles LEVRIER dans le département des Deux-Sèvres, est motivé selon les donatrices par leur volonté de rappeler la mémoire de leur grand-père, Monsieur Charles BOURSIER. Ce dernier, Notaire, Maire de Lezay jusqu'à son décès et Conseiller Général du Département des Deux-Sèvres, était très attaché à ses deux fonctions et à la Ville de Niort.

Notre municipalité est tout à fait heureuse d'accepter un tel don qui honore notre Ville et qui démontre l'attachement qui peut lui être porté.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter le don de Mesdemoiselles LEVRIER;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous documents s'y rapportant et d'en supporter tous les frais pouvant en découler et notamment le coût du transport.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)